

Rentrée des classes pour le personnel enseignant

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **54 (2007)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ZÜSPA 2007

Grande exposition spéciale sur la protection de la population

OFPP. La protection de la population se présentera en grande pompe à la Züspsa qui se tiendra du 21 au 30 septembre à Zurich: un pavillon de près de 500 m², un parc de véhicules d'intervention, des démonstrations sur une place sinistrée simulée et, le clou de l'événement, celles qui seront proposées le 29 septembre dans le cadre de la Journée de la protection de la population.

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) organisera cette année une grande exposition spéciale dans le cadre de la Züspsa. La partie «protection de la population» sera présentée par l'Office fédéral de la protection de la population, qui fait partie du DDPS, avec le concours de tous ses partenaires du système coordonné. Une exposition passionnante et aux multiples facettes attend les visiteurs, qui découvriront les moyens d'intervention dont disposent la police, les sapeurs-pompiers et la protection civile et les verront en action. Ils pourront également se familiariser avec d'autres aspects importants de la protection civile, comme les risques naturels et les mesures de lutte et de prévention dans ce domaine. Un simulateur leur permettra de «vivre» un tremblement de terre et de se faire une idée des effets que peut avoir un séisme.

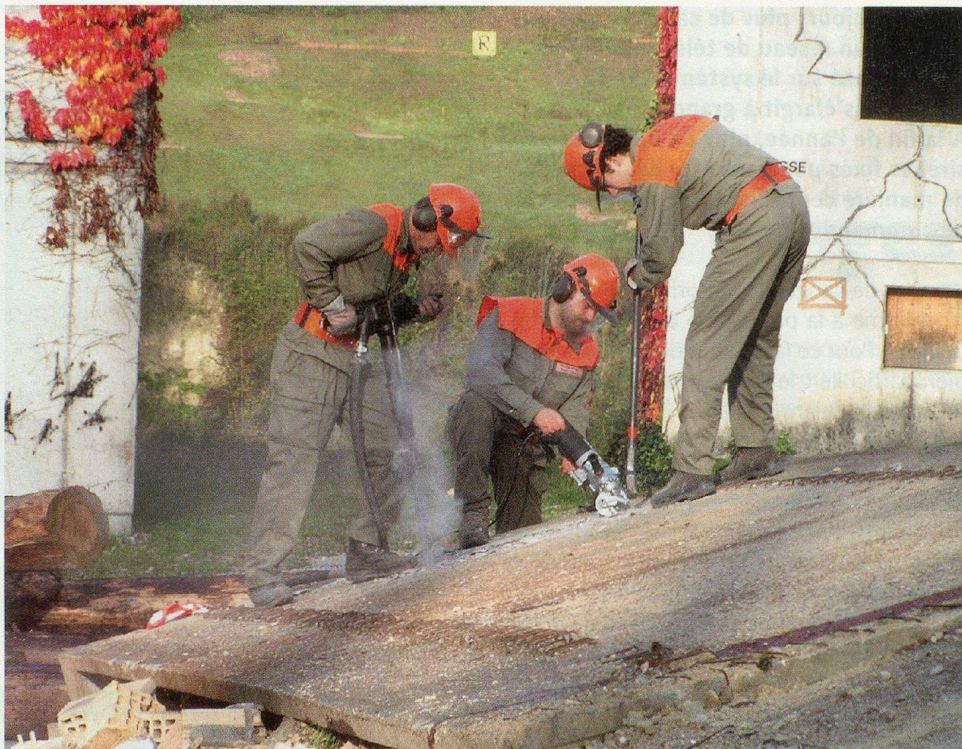


PHOTO: WAD

La protection civile et ses partenaires se présenteront à la Züspsa 2007.

Ceux que le thème de la protection civile intéresse particulièrement ne manqueront pas les manifestations organisées le samedi 29 septembre à la Züspsa. Durant cette journée, les corps de sapeurs-pompiers, de police et de la protection civile de la ville et du

canton de Zurich feront la démonstration des moyens d'intervention dont ils disposent. Le programme et l'exposition sur la protection de la population seront présentés en détail dans le prochain numéro d'*action*. □

COURS

Rentrée des classes pour le personnel enseignant

OFPP. De nouvelles classes ont été constituées pour la formation du personnel enseignant au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg. Cinq participants de langues française et italienne et vingt-deux participants de langue allemande se sont présentés à mi-avril lors de l'ouverture du module de méthodologie.

Les participants des organisations partenaires de la protection de la population ont au maximum 4 ans pour suivre l'ensemble du programme de formation. Les cours s'adressent tant au personnel enseignant à plein temps qu'au personnel enseignant à temps partiel.

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) propose les filières d'instruction suivantes:

Instructeur/institutrice diplômé(e) de la protection civile, Instructeur/institutrice à temps partiel de la protection civile et certificat 1 de la FSEA. Les cours débutent au printemps. Si vous avez des questions, Monsieur Bernard Deppierraz (téléphone 031 322 51 80; e-mail: bernard.deppierraz@babs.admin.ch) se tient à votre disposition. □